UNE ANCIENNE COLONIE

LE CANADA-FRANÇAIS

CONFÉRENCE

FAITE SOUS LES AUSPICES DE PLUSIEURS COMITÉS
DE L'*ALLIANCE FRANÇAISE*,
DE *SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE*.

PAR

A. LÉO LEYMARIE
PUBLICISTE-CONFÉRENCIER
CORRESPONDANT DE JOURNAUX CANADIENS-FRANÇAIS ET ACADIENS

Prix : **Un franc**

BUREAUX DE VENTE
DES PUBLICATIONS COLONIALES OFFICIELLES
20, GALERIE D'ORLÉANS
PALAIS-ROYAL

UNE ANCIENNE COLONIE

LE CANADA-FRANÇAIS

CONFÉRENCE

FAITE SOUS LES AUSPICES DE PLUSIEURS COMITÉS

DE L'*ALLIANCE FRANÇAISE*,

DE *SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE*.

PAR

A. LÉO LEYMARIE

PUBLICISTE-CONFÉRENCIER

CORRESPONDANT DE JOURNAUX CANADIENS-FRANÇAIS ET ACADIENS

Prix : **Un franc**



BUREAUX DE VENTE

DES PUBLICATIONS COLONIALES OFFICIELLES

20, GALERIE D'ORLÉANS

PALAIS-ROYAL



« Spencer Grange, *Québec, 4 Septembre 1904.*

« Cher Monsieur,

« J'ai lu avec intérêt votre Conférence :" ' Le Canada-Français ".

« Votre travail présente un exposé lucide et sympathique de l'histoire de l'ancienne colonie de la France, dévoilant ses ressources, ses richesses agricoles, minières, industrielles, ainsi que son vaste développement sous la domination anglaise.

« En effet, le Canada-Français, sans être la plus populeuse, la plus riche des huit provinces du Canada confédéré, est remarquable à bien des points de vue.

« Vous me dites de "corriger" votre travail; je ne vois guère de corrections à lui faire.

« Le paragraphe qui a trait à l'historien Sulte, rappelle un démélé que je n'ai pas suivi.

« J'aimerais à vous en dire davantage, le sujet le mérite, mais l'affaiblissement récent de ma vue, joint à mes 80 ans, me rend pénible et difficile l'usage de la plume.

« Je vous remets, dument enregistré au bureau de poste, votre manuscrit.

« Bien à vous.

« Sir James Mac Pherson Le Moine, D. C. L.,

« De la Société Royale du Canada »

A GERMAIN BEAULIEU,

Avocat,

*Membre de l'*Ecole littéraire *de Montréal,*

En souvenir d'une fraternité littéraire et scientifique et d'une affection profonde, cette première étude de " notre " Canada-Français, est dédiée.

A.-LÉO LEYMARIE

Paris, Décembre 1904.

LE CANADA-FRANÇAIS

Si j'avais à donner une définition de ces mots « Province de Québec » je dirais : « La Province de Québec est une autre France, une France imprévue, où l'âme française vit à l'abri de notre drapeau tricolore, sans être bouleversée par nos dissentiments intérieurs, sans nos haines violentes, et cela, grâce à une liberté, acquise chèrement peut-être, accordée par la nation britannique. »

En 1899, le 3 septembre, M. Jehan Soudan de Pierrefitte disait dans une allocution prononcée à la Soirée Canadienne faite sous les auspices du « *Vieux Honfleur* » : « Les Canadiens ! ils aiment la France comme une mère qu'on leur a prise. »

« Pour nous, le Canada est une France grandie par l'épreuve. Depuis le Calvaire, c'est dans la douleur que le cœur de l'homme s'élève, et la langue de France qui sait tout, nous dit cela dans le mot « sacrifice ».

« L'amour des Canadiens pour la France ! Il a la mélancolie des amours profondes vouées à l'arrache-

ment des séparations ; on y sent la gravité d'une dignité où survit un peu l'amertume de notre injuste abandon. Aussi bien, la force consciente d'une jeune nation en marche vers les plus beaux destins d'avenir, sa fierté noble de nous préparer une glorieuse manche de la guerre dans la paix. »

Je ne sais si M. de Pierrefitte avait été au Canada lorsqu'il a prononcé ces paroles ; mais certainement il a rendu, en quelques mots, l'impression exacte que ressent un Français durant un séjour prolongé au Canada.

L'histoire du Canada appartient, dans sa première partie, à notre histoire ; c'est dès le commencement du XVIe siècle, le normand J. Denys de Honfleur, visitant les pays ; c'est l'époque glorieuse de Jacques Cartier allant vers l'Amérique par ordre de François Ier, qui avait dit vouloir « connaître l'article du testament d'Adam qui lègue ce vaste héritage aux Portugais et aux Espagnols, » et qui, comme réponse, à cette inquiétude royale, assurait en 1534 la possession de tout le Nord-Amérique. C'est Samuel Champlain fondant Québec en 1608 et organisant avec le patronage du Cardinal de Richelieu, la Compagnie des Cent-Associés en 1627. C'est le premier colon du Canada, Louis Hébert, apothicaire parisien, herboriste passionné venant en 1617, avec sa famille, se fixer à Québec ; c'est après la prise de Québec par l'amiral sir David Kirke en 1629, le traité de Saint-Germain nous le restituant en 1632. C'est en 1642, Maisonneuve fondant Ville-Marie et Montmagny

installant le fort Richelieu, aujourd'hui Sorel. C'est Jeanne Mance, fondant l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1644. C'est en 1657, l'arrivée de Sulpiciens et en 1659 celle de Mgr de Montmorency-Laval; c'est en 1663 la dissolution de la Compagnie des « Cent-Associés ». C'est Colbert donnant à la colonie une constitution qu'elle conserve un siècle, portant à cette Nouvelle-France un grand intérêt qui disparut avec lui, tandis que l'Angleterre ne cessait de la convoiter, de la peupler de ses nationaux, faisant ainsi développer la Nouvelle-Angleterre au détriment de la Nouvelle-France !

Puis c'est, après les horreurs religieuses, qui se terminèrent par la Révocation de l'Edit de Nantes, Louis XIV interdisant aux protestants l'entrée des colonies d'Amérique, préférant les voir aller se perdre à l'étranger et devenir des Anglais, des Allemands, des Hollandais, des Yankees.

Sans vouloir suivre de très près l'histoire de la Nouvelle-France, du traité de Saint-Germain au traité de Paris, il nous sera permis de rappeler ici les grandes figures — trop ignorées, hélas — qui, là-bas, sur les bords du Saint-Laurent, soutinrent énergiquement notre drapeau.

A la suite de Jacques Cartier, de Roberval, de Samuel Champlain, de De Monts, nous trouvons Joliet, le Père Marquette, qui explorent le Mississipi et le descendent en 1673; Cavalier de la Salle qui, à la suite de ses glorieux prédécesseurs, utilisant la route ouverte, prit possession de la Louisiane en 1683. C'est de la Vérandrye reconnaissant en 1729 le lac

Winnipeg, montant sur le plateau du Missouri et atteignant les Rocheuses. C'est Talon qui, administrateur habile, divise la colonie en paroisses, en 1664; le marquis de Tracy et ses vaillants compagnons réduisant en 1665 les tribus indiennes à l'impuissance; de Callières, négociateur du traité de Montréal avec les Cinq-Nations sauvages. Parmi les soldats et les marins, le comte de Frontenac, gouverneur depuis 1672, qui, avec quelques centaines de Canadiens, défit durant les journées des 20 et 22 octobre 1690 plus de 2,000 Anglais réunis sous les murs de Québec; Pierre Lemay, sieur d'Iberville, prenant d'assaut, pendant l'hiver de 1690, Saint-Jean de Terre-Neuve, repoussant les flottes anglaises de 1688 à 1698 de la baie d'Hudson et se rendant célèbre le 6 septembre 1697 en livrant un combat naval à trois gros vaisseaux anglais, en coulant un et forçant les deux autres à amener leur pavillon; la Galisonnière, chassant en 1745 une escadre anglaise des eaux de la Nouvelle-France; de Beaujeu, qui s'ensevelit dans son triomphe en 1755; puis, à l'heure d'agonie, Montcalm, le héros de Carillon (1758), le glorieux vaincu des plaines d'Abraham (1759); le chevalier de Lévis, dernier défenseur de notre drapeau en Nouvelle-France, ayant à ses côtés Bourlamaque et Bouguainville; puis la reddition faite à Montréal, par le marquis de Vaudreuil le 8 septembre 1760, au moment où la population de la Nouvelle-France atteignait 70,000 âmes.

Tandis qu'en France, Voltaire écrivait au marquis de Chauvelin : « Si j'osais je vous engagerais à genoux de débarrasser pour jamais, du Canada, le ministère

de France; si vous le perdez vous ne perdrez presque rien », les fonctionnaires, la troupe, la flotte, les colons marquants furent jetés sur des navires et ramenés en France.

La guerre de Sept Ans terminée, Louis XV cédait définitivement le Canada à la Grande-Bretagne le 10 février 1763.

Soixante mille Français restèrent sur les bords du Saint-Laurent après la signature du traité de Paris.

Que sont-ils devenus ?

Après avoir été soumis à quatre régimes distincts par la domination anglaise qui succéda pratique à la domination stupide de la France :

1° Le régime militaire jusqu'à 1774 ;

2° Le régime dépendant d'un pouvoir exécutif responsable et d'un pouvoir législatif représentant le pays véritablement de 1774, époque de « l'acte de Québec » donnant aux Canadiens-Français le libre exercice de la religion catholique romaine; la jouissance de leurs droits civils; la protection de leurs propres lois civiles et de leurs coutumes, à 1840 ;

3° Le régime de l'Union de 1840, époque de la mort de Lord Durham à qui est dû ce régime, à 1867 ;

4° Le régime actuel, qui est celui de la liberté et de l'indépendance.

Ils sont ainsi aujourd'hui, au Canada seulement, plus de 1.900.000 parlant français, aimant nos traditions, suivant anxieusement notre évolution.

Loyaux à la couronne d'Angleterre, ils ont fait pour elle ce qu'exigeait le devoir et plus encore ; mais avant tout, ils sont Canadiens; ils aiment le

Canada plus que tout autre pays du monde, plus que la France, plus que l'Angleterre. Leur politique est celle des intérêts du pays. Ils ont su dire, par la bouche d'un des descendants du grand Papineau, qu'ils ont rendu au maître ce qu'ils lui devaient, que leur liberté était le fruit de luttes incessantes de leur part, et de la part de l'Angleterre la conséquence d'une politique plutôt intéressée que généreuse (1).

Héritiers d'une constitution libérale, ils ont le droit d'en jouir sans oublier ce qu'elle a coûté aux ancêtres, les Papineau, les Chenier, les Bédard, à tous ces « fils de la Liberté » qui ont leur nom gravé au Panthéon de la Gloire canadienne.

Sous cette constitution, ils progressent rapidement, ils suivent une voie triomphale où l'agriculture, l'industrie, les arts, les lettres luttent d'honneur pour la préséance.

Il faut avoir vécu intimement avec les Canadiens-Français pour connaître la profondeur de leur affection à la France ; il faut avoir ressenti les émotions de leur fête nationale, 24 juin ; visité la campagne et connu leurs « habitants » ; suivi dans toutes ses phases leur histoire héroïque, pour sentir que là-bas, la France n'est pas un pays du monde mais une Mère-Patrie.

Ce n'est pas, là est le tort de beaucoup de voyageurs, en ne traversant directement le Canada d'Ha

---

(1) A lire : *Grande-Bretagne et Canada*, conférence faite par Henri Bourassa, député, Montréal, 1901.

lifax à Vancouver; en ne vivant que dans des hôtels, en ne côtoyant pas la masse, que l'on peut parler du peuple canadien.

Dans les villes, par suite du contact journalier, par suite de la nécessité des affaires, des bonnes relations, les Canadiens-Français sont recouverts d'une légère couche de poussière venue d'Angleterre avec les steamers. Leurs sentiments français n'en sont pas moins vivants, mais par « business » ils sont obligés de parler anglais et de vivre en bonne intelligence avec leurs voisins.

Mais c'est dans les campagnes, au milieu de ces Laurentides majestueuses et brutales aux vallées pittoresques ; dans ce nord de Montréal où les pouvoirs d'eau semblent appeler l'industrie las de rester inutiles ; dans cette vallée du Saguenay et cette région du lac Saint-Jean aux fertiles moissons et aux paysages enchanteurs ; dans cette Gaspésie et cette région de la baie des Chaleurs où la terre, en certains endroits crie bien haut son désir d'être fouillée et travaillée ; dans les villages où le curé et le professeur sont les maîtres, qu'il faut chercher la preuve vitale de la tradition française et le type du Canadien.

Au courant de nos affaires, souffrant nos douleurs et partageant nos joies, le paysan canadien est foncièrement de notre race; lui annoncez-vous votre qualité de Français ou s'en aperçoit-t-il à votre parler, aussitôt, la femme et les enfants n'ont plus assez de jambes pour obéir aux ordres qui se succèdent, il n'y a rien de trop bon dans la maison, tout vous est offert simplement, cordialement.

L'on fait vite connaissance, les amis viennent et une « veillée » est organisée ; l'on parle des « gens de là-bas », des évènements douloureux de la famille, du village, du comté, et lorsque l'heure de la séparation est venue, l'on se croit de vieilles connaissances et l'émotion vous remplit le cœur. Là, l'anglais est méconnu, la langue française, bien plus pure qu'on le prétend, est habilement employée ; c'est là, dans la campagne, que l'âme canadienne-française est toute imprégnée de notre souvenir, foncièrement assise sur nos traditions.

Il y a encore deux races et deux civilisations au Canada. Ces deux civilisations qui se sont déjà heurtées, arriveront-elles encore à éprouver leur force? L'avenir nous l'apprendra; mais soucieux de leurs libertés, les Canadiens-Français ne veulent pas être asservis, que ce soit par l'Angleterre ou par les Etats-Unis; ils veulent rester tels qu'ils sont en ce moment : des enfants de France libres sous le drapeau britannique, en attendant l'indépendance, logique situation d'une nationalité bien assise sur sa base.

En 1829, bien avant que les « fils de la Liberté » aient fomenté la sublime révolution de 1837, un poète canadien, Isidore Bédard disait dans « un hymne national : »

Sol canadien, terre chérie!
Par des braves tu fus peuplé
Ils cherchaient loin de leur Patrie,
Une terre de liberté.
Nos pères sortis de la France
Etaient l'élite des guerriers

Et leurs enfants de leur vaillance
Ne flétriront pas les lauriers.

Qu'elles sont belles nos campagnes,
En Canada qu'on vit content !
Salut, ô sublimes montagnes,
Bords du superbe Saint-Laurent.
Habitant de cette contrée
Que la nature sait embellir
Tu peux marcher tête levée,
Ton pays doit t'enorgueillir.

Respecte la main protectrice
D'Albion, ton digne soutien ;
Mais fais échouer la malice
D'ennemis nourris dans ton sein,
Ne fléchis jamais dans l'orage,
Tu n'as pour maître que tes lois.
Tu n'es pas fait pour l'esclavage :
Albion veille sur tes droits.

Si d'Albion la main chérie
Cesse un jour de te protéger,
Soutiens-toi seule, ô ma Patrie
Méprise un secours étranger,
Nos pères sortis de la France
Etaient l'élite des guerriers,
Et leurs enfants de leur vaillance
Ne flétriront pas les lauriers.

Louis Fréchette dans une de ses œuvres *le Drapeau anglais* (1), disait en parlant du « flag » britannique qu'il fallait le respecter :

---

(1) *La Légende d'un peuple*, par Louis Fréchette, Montréal, 1897.

.... Un jour, notre bannière auguste
Devant lui dût se replier;
Mais alors s'il fut injuste,
Il a su le faire oublier.

Et si maintenant son pli vibre
A nos remparts jadis gaulois,
C'est du moins sur un peuple libre
Qui n'a rien perdu de ses droits.

Oublions les jours de tempête;
Et, mon enfant, puisque aujourd'hui,
Le drapeau flotte sur nos têtes,
Il faut s'incliner devant lui.

Puis à cette question :

« Mais, père, pardonnez si j'ose...
N'en est-il pas un autre, à nous? »

Le poète fait alors cette réponse qui nous inonde d'émotion :

« Ah! Celui-là, c'est autre chose :
Il faut le baiser à genoux! »

C'est William Chapman, « qui a trouvé des accents qui nous ont profondément touchés pour célébrer la vieille Patrie française» (1), qui, après avoir fait une peinture très émouvante du culte que les Canadiens-Français gardent à la France, dit :

---

(1) Discours de M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, sur les concours de l'année 1904.

« ... Et nous fûmes conquis ? Que dis-je ? les vainqueurs
Eurent notre serment, mais la France eut nos cœurs.
Et, malgré son oubli, comme un fils est capable
De respecter encore une mère coupable,
Aucun de nous n'osa la renier,
Car la maternité ne peut pas s'oublier,
Car l'amour filial ne connait pas l'absence,
Et nous l'aimons toujours, parce que c'est la France
Parce que notre sang dans ses veines coulait,
Et parce que son sein nous a versé son lait ».

. . . .

« La France ! c'est pour nous la mamelle féconde
Où, dans sa soif sans fin, boit la lèvre du monde,
L'œil qui dans les brouillards du temps voit tout venir,
Le bras qui guide au port la nef de l'avenir,
Le doigt qui fait tourner les feuillets du grand livre
Où, cherchant l'idéal, l'Esprit humain s'enivre » (1).

L'âme, la tradition, la furia française vivent fortement enracinés chez le Canadien-Français.

En voici, au hazard, deux preuves vivantes :

En 1855 parut sur les eaux du Saint-Laurent, la corvette *la Capricieuse*, battant pavillon tricolore. Il y eut une explosion d'enthousiasme extraordinaire, comme si l'affection pour la France, existant à l'état latent, éclatait. Tous les Canadiens-Français firent fête au commandant de Belvèze ; partout, de Québec à Montréal, les salons s'ouvrirent devant les officiers ; les maisons devant nos marins ; ce fut pour nos matelots une promenade triomphale. Répondant au sentiment intime de la population des

---

(1) *Les Aspirations*, par William Chapman, Motteroz, 1904.

bords du Saint-Laurent, le barde, qui le premier fit vibrer l'âme canadienne-française, Octave Crémazie, fit le chant du *Vieux Soldat canadien* que ceux qui disaient en voyant arriver *la Capricieuse* : « Voici nos gens qui nous reviennent » apprirent et dirent avec le cœur :

Vous souvient-il des jours, vieillards de ma Patrie,
Où nos pères, luttant cnntre la tyrannie,
Par leurs nobles efforts sauvaient notre avenir?
Frémissant sous le joug d'une race étrangère,
Malgré l'oppression, leur âme toujours fière
De la France savait garder le souvenir.

Or, dans ces tristes temps où même l'espérance
Semblait ne pouvoir plus adoucir leur souffrance
Vivait un vieux soldat au courage romain,
Descendant des héros qui donnèrent leur vie
Pour graver sur nos bords l'histoire de leur Patrie
La hache sur l'épaule et le glaive à la main.

Mutilé, languissant, il coulait en silence
Ses vieux jours désolés, réservant pour la France
Ce qui restait encor de son généreux sang;
Car dans chaque combat de la guerre suprême,
Il avait échangé quelque part de lui-même
Pour d'immortels lauriers conquis au premier rang.

Alors Napoléon, nouveau dieu de la guerre,
De l'éclat de son glaive éblouissant la terre,
Avait changé l'Europe en un champ de combats.
Puis si vite il allait, fatiguant la victoire,
Qu'on eut dit que bientôt, trop petit pour sa gloire,
Le vieux monde vaincu manquerait sous ses pas.

Quand les fiers bulletins des exploits de la France
Venant des Canadiens ranimer l'espérance,

On voyait le vieillard tressaillir de bonheur,
Et puis il regardait sa glorieuse épée,
Espérant que bientôt cette immense épopée
Viendrait sous nos remparts réveiller sa valeur.

Quand le vent, favorable aux voiles étrangères,
Amenait dans le port des flottes passagères,
Appuyé sur son fils, il allait aux remparts :
Et là, sur ce beau fleuve où son heureuse enfance
Vit le drapeau promener sa puissance,
Regrettant ses beaux jours, il jetait ses regards !

Et puis, il comparait, en voyant ce rivage
Où la gloire souvent couronna son courage,
Le bonheur d'autrefois aux malheurs d'aujourd'hui :
Et tous les souvenirs qui remplissaient sa vie
Se pressaient tour à tour dans son âme attendrie.
Nombreux comme les flots qui coulaient devant lui.

Ses regards affaiblis interrogeaient la rive,
Cherchant si les Français, que dans sa foi naïve,
Depuis de si longs jours il espérait revoir,
Venaient sous nos remparts déployer leur bannière ;
Puis retrouvant le feu de son ardeur première,
Fier de ses souvenirs, il chantait son espoir.

Il y a deux ans, un homme qui jusqu'alors avait représenté fièrement sa race, historien de valeur, M. Benjamin Sulte, « dans un moment de folie sans doute », fit aux Canadiens-Français, l'injure de soutenir un Anglais faussant leur histoire, de traiter de « bande des Vive la France », ceux qui saluaient notre drapeau; et refusait d'admettre le patriotisme d'Octave Crémazie, la grandeur de son œuvre, allant dans les détails de sa vie privée, chercher les éléments de sa satire anti-nationale. Ce fut une révolu-

tion morale, dont j'ai suivi en témoin d'abord, en acteur ensuite, les différentes phases. Les Canadiens-Français protestèrent, non en paroles, mais en actes; l'histoire d'Hopkins fut mise à l'index, la « bande des Vive la France » se montra houleuse, et Octave Crémazie vit un comité se former pour l'honorer dans le marbre et le bronze. Benjamin Sulte, « idole brisée », comme l'a dit un des membres les plus pondérés de la « bande des Vive la France » sut se faire oublier.

La langue française possède de même que sa rivale, ses organes, ses théâtres, ses salles de conférences. Vous quittez un magasin essentiellement anglais, pour vous rencontrer dans un tramway avec des gens ne parlant que le français.

Le dernier recensement du Canada confédéré (1) prouva éloquemment la vitalité de la race française sur les bords du Saint-Laurent, et malgré que le recensement de 1901 ne donne pas une idée bien juste du mouvement de l'élément canadien-français, car il ne s'est pas inquiété dans son existence de l'immigration énorme des familles canadiennes de langue française aux Etats-Unis, il accusait une progression de 10 0/0.

La Province de Québec a envoyé dans toutes les parties de la Confédération ses enfants ; ces déplacements utiles, justement raisonnés, amènent la créa-

---

(1) Nous adoptons la traduction de *Domimion of Canada* de sir James Lemoine, et remplaçons *Puissance du Canada* par Canada confédéré.

tion nationale de groupes canadiens-français dans des provinces essentiellement anglaises.

Exactement la statistique de la population française, comprenant les Français, les Acadiens et les Français d'origine canadienne dans toutes les provinces du Canada confédéré, se lit ainsi, dans le *Bulletin* n° VII du dernier recensement (1901) :

Colombie britannique	4.755
Manitoba	21.302
Nouveau-Brunswick	80.143
Nouvelle-Ecosse	44.711
Ontario......................	164.615
Ile du prince Edouard..........	13.922
Province de Québec............	1.648.898
Alberta	12.456
Assiniboine..................	
Saskatchewan	
Yukon	
Territoires divers............	

Et si nous pouvions étudier en détail la position de ces masses, nous verrions que 97 comités ont, au recensement, des individus d'origine française et que sur ces 97 comités 84 contiennent plus de 400 Canadiens-Français. Nous voici donc avec le chiffre énorme de 1.990.802 Canadiens d'origine française.

Le Canada confédéré comprend, à l'exception d'une bande de territoire située à l'ouest, la partie supérieure de l'Amérique du Nord. Cette immense contrée baignée par trois océans représentant une superficie connue de 8.987.957 kilomètres carrés, et environ 500.000

kilomètres carrés de terre, situés dans l'archipel Arctique, non mesurés : c'est presque l'Europe.

La partie située au sud de cette immense étendue avoisinant les Etats-Unis a subi son contact ; la civilisation américaine l'a envahie, elle est sillonnée par de grandes voies ferrées reliant les principaux centres.

L'est de cette partie est traversée par le Saint-Laurent, voie de pénétration s'enfonçant dans le cœur du pays. C'est la partie de la Confédération qui est la plus habitée. On y voit d'importantes villes, dont la prodigieuse prospérité étonne : Québec, 68.840 habitants; Levis, 7.783 habitants; Trois-Rivières, 9.981 habitants ; Sorel, 7.057 habitants ; Sherbrooke, 11.765 habitants ; Saint-Hyacinthe, 9.210 habitants; Montréal, 267,730 habitants ; sans compter Saint-Henri et Sainte-Cunégonde, ses deux faubourgs qui ont 32.104 habitants. L'agriculture, l'élevage y ont pris un grand essor ; des centres miniers, des industries florissantes y sont en pleine exploitation.

Au-dessus de cette région se trouve une immense zône de forêts s'allongeant de l'Est à l'Ouest, recouvrant des terrains d'origine ignée, révélant presque partout des gisements métallifères, la plupart en exploitation, et permettant d'affirmer que le sol canadien cache, dans cette partie intermédiaire, des richesses minérales incalculables.

Ces forêts sont la fortune actuelle de la Confédération, trop longtemps elles furent ou dédaignées ou brûlées. Maintenant, utilisant les grandes rivières qui

les traversent, les chutes d'eau qui assurent une force motrice naturelle, les colons sont venus nombreux et le bois est exploité avec succès.

Passé ces régions boisées, nous arrivons à la zône glaciale, inhabitable régulièrement, mais parcourue par des chasseurs de fourrures, dont les courses sont fructueuses et inépuisables.

L'Est du Canada confédéré est sillonné par les mamelons peu élevés des Laurentides, dont les plus hauts sommets atteignent 600 mètres.

L'Orient est couvert partiellement par les Montagnes Rocheuses où les glaciers ne sont pas rares et où l'on trouve des sommets de 4.000 mètres. C'est la région des grands lacs, mers intérieures alimentées par des fleuves, tourmentés par des chutes, se déversant les uns dans l'Atlantique et le Pacifique, les autres dans la mer Arctique et la baie d'Hudson.

C'est encore là, dans ces plaines immenses de l'Ouest, les prairies, les terres à blé capables de nourrir le monde entier. La terre, telle de l'encre, est noire, ce pendant qu'une herbe, très haute parfois, chétive ailleurs, lui donne des reflets d'émeraude et de la vie selon la brise. C'est le Nord-Ouest canadien le « Buffalo-grass » tant vanté. Il en reste au voyageur, dont les regards se perdent sur cette mer immense, une impression de mystère qui vient grandir la majesté du calme et de l'isolement.

La population du Canada, où, comme le disait dans un discours récent Sir Wilfrid Laurier, les Canadiens « ont fait la conquête de la liberté » dans

ce pays « le plus libre qui soit au soleil », est de 5.371.315 habitants (1).

Sur cette terre d'Amérique, on ne rêve point, la lutte pour la vie, pour le confort indispensable, absorbe tous les instants : le Canadien-Français moins riche que l'Anglais, travaille et peine sans relâche ; ses efforts ne sont point stériles, partout où le colon a passé, abattant les essences des forêts, l'agriculture d'abord, l'industrie ensuite viennent s'installer et prospérer.

L'hiver, qui fait redouter à beaucoup la Nouvelle-France et le Canada confédéré, est froid ; mais ce n'est pas un froid qui se mesure aux degrés du thermomètre ; l'air est sec, la neige s'envole en criant sous vos pas, ne formant pas humidité, le vent vous cingle la figure mais, préservé comme il sied dans les rues, enfouis dans des fourrures, vous respirez à pleins poumons tandis que le soleil darde ses rayons sur la glace et sur l'infinité blanche des champs.

Le printemps arrive vite ; subitement la neige disparaît, la glace s'enfuit, en peu de temps la nature se réveille d'un engourdissement profond et les travaux agricoles reprennent leur libre cours, la terre s'étant reposée cinq longs mois.

L'été est magnifique, une série de semaines sont innondées de soleil ; ce n'est que plaines dorées succédant aux plaines recouvertes d'hermine.

Les changements de saison semblent être aussi

---

(1) *Annuaire statistique du Canada* 1902 : chapitre du recensement, page 85.

sous l'influence de cette devise caractéristique de l'Amérique : « Times is money », et se font vite, presque sans qu'on s'en aperçoive. Où, il y a une quinzaine, l'on traversait en bateau, l'on va en traîneau sur un mètre de glace, entre des monticules de neige.

Pendant de longs mois, j'ai vécu la vie des Canadiens-Français je me suis intimement assimilé à eux ; j'ai visité des centres industriels et miniers, de gigantesques exploitations forestières, des régions brutalement pittoresques ; parcouru ces lacs, ces forêts où dans un décor magnifique le voyageur est ébloui de l'étonnante richesse qui l'entoure.

Je suis revenu avec des souvenirs précis, avec toute une suite d'impressions de richesses naturelles perdues dans un idéal composé de l'âme française et des plis de notre drapeau.

Laissons pour ce soir l'Ouest-canadien, vaste grenie de l'Empire dont les provinces, Manitoba, Assiniboine, Alberta, Saskatchewan, Colombie britannique, rivalisent de progression et de prospérité ; l'Ontario, aux vergers luxuriants, et contentons-nous de parler de la Province de Québec : le Canada-Français.

La Province de Québec a une superficie d'environ 562.000 kilomètres carrés, c'est-à-dire à peu près l'étendue de la France et de la Prusse réunies. Sur ces 562.000 kilomètres carrés, les terres occupent 547.000 kilomètres.

Cet immense espace qui va de l'est à l'ouest ; du détroit de Belle-Isle au lac Témiscamingue, n'a que

1.648.898 habitants (1), en majorité Canadiens-Français.

La Province de Québec est traversée dans sa plus grande partie par le fleuve Saint-Laurent, par ce fleuve imposant qui a inspiré les poètes et impressionné tous ceux qui l'on parcouru (2).

Si au nord de l'embouchure du Saint-Laurent, nous laissons le Labrador et ses mers d'eau douce dont la population établie le long des côtes se livre presque essentiellement à la pêche et à la chasse. nous trouvons pour nous empêcher de gagner la rive sud, de parcourir en ligne directe ces 170 kilomètres, l'île d'Anticosti, longue bande de terre de 10.000 kilomètres carrés, sorte de plateau élevé s'abaissant vers l'ouest et le sud. Anticosti, où Joliet, en 1680, avait reçu une concession, est couverte de forêts parcourues par de nombreuses rivières et ruisseaux à eaux profondes, de ci, de là, des lacs, des tourbières, des savanes.

M. Henri Menier, notre entreprenant compatriote, qui en est maintenant le propriétaire, a fait de cette île dont

---

(1) Ce chiffre accuse une augmentation de 10.77 0/0 sur la population de 1891 (1.488.535 habitants) laquelle accusait 9.53 0/0 d'augmentation sur le recensement de 1881 (1.359.027 habitants).

(2) La longueur du Saint-Laurent est évaluée à 1.200 kilomètres, dont près de la moitié est navigable pour les transatlantiques jaugeant 5.000 tonneaux. Grâce à un système de canaux dont l'étendue est de 115 kilomètres, la navigation se continue en amont pour les navires jaugeant 1.800 tonneaux. La navigation du Saint-Laurent, comprenant ces canaux, les grands lacs, atteint 2.700 kilomètres.

le nom était, il y a quelques années à peine, synonyme de désolation, une terre prospère où les villages sont bien peuplés, où les routes sont convenablement entretenues, la culture soignée, la pêche fructueuse. Un port où l'on accoste facilement est abrité et sûr pour les petits navires venant y porter ou y trouver leur cargaison.

M. Menier avec des collaborateurs dévoués fait de son île un lieu de paix, de travail, protège justement l'agriculture, l'industrie, la pêche, la chasse et fait donner à ses administrés l'enseignement nécessaire à l'élévation de leur intellectualité.

Dans cette île jadis déserte (1) les Canadiens, les Français trouvent une large hospitalité, aide et protection.

Sur la rive sud du Saint-Laurent, la Gaspésie, aussi grande que la Belgique, première terre française du continent, couvre 14.000 kilomètres carrés. C'est sur cette terre, à la baie des Esquimaux (2), que le 21 juin 1534 Jacques Cartier, agenouillé, prit possession devant les sauvages ahuris, au nom de son « Dieu et de son Roy », de la Nouvelle-France.

La Gaspésie (3) est prodigieusement riche ; de la baie des Chaleurs au sud, jusqu'au golfe du Saint-Laurent au nord, sur ce plateau d'environ 1.600 kilomètres carrés ce n'est que terres superbes et gras-

---

(1) M. Henri Menier a acquis Anticoste en 1896.

(2) Aujourd'hui, Bassin de Gaspé.

(3) On s'accorde généralement à faire dériver ce nom de Gaspé du mot indien *Guihakapéque*, appliqué par les premiers indigènes au promontoire appelé aujourd'hui « Cap de Gaspé ». *Le Canada*, par Sylva Clapin. Plon et Nourrit. 1885.

ses, que forêts riches, en essences et en gibier, que ruisseaux où pullule le poisson, richesses inexploitées, inconnues même, sauf des Indiens y chassant des animaux à fourrures. Des paysages curieusement pittoresques où l'esprit peut mélancoliquement rêver et où parfois le sauvage et le brutal viennent vous imposer respect.

Sur la côte nord de la Gaspésie, un peu éloignées des riches plaines, des comtés de Bonaventure, de Gaspé, de Rimouski, des villes coquettes prospèrent sagement, lentement, tandis que les défrîcheurs avancent vers la zône intérieure, précurseurs hardis de la population agricole.

Si, quittant Matane, Rimouski, Bic, Trois-Pistoles, la Rivière du Loup et leurs riants environs, nous descendons le Saint-Laurent, laissant au nord, la Malbaie, les Eboulements, Tadoussac, Murray-Bay, au sud, Kamouraska, l'Islet, Montmagny, nous ne tardons pas à nous arracher de ce défilé panoramique que sont les rives du Saint-Laurent pour arriver à Québec où la marée se fait encore sentir.

Lorsque vous arrivez, par le Fleuve, vous êtes frappés par la majesté d'une ville dont le site domine avec sa citadelle le Saint-Laurent.

« Ce site, c'est Québec.
Au nord montent splendides
Les échelons lointains des vastes Laurentides.
En bas, le fleuve immense et paisible, roulant
Au soleil du matin son flot superbe et lent,
Reflète, avec les pins des grands rochers moroses,
Le clair azur du ciel et ses nuages roses. » (1)

---

(1) *La Légende d'un peuple* : Louis Fréchette, Montréal, 1897.

Jadis métropole canadienne, Québec est maintenant la capitale de la province ; c'est une des plus vieille villes de l'Amérique.

C'est sur le promontoire où elle s'élève que les destinées du pays se sont jouées; c'est non loin de ses murs, sur les plaines d'Abraham, où l'on se sent impressionné par le souvenir que se livrèrent les dernières batailles (1) qui ont décidé du sort de notre colonie et durant laquelle Wolf et Montcalm tombèrent en héros.

« Québec, disait M. Paul de Martigny, fut le berceau de la civilisation française au Canada. C'est de là que partirent les premiers missionnaires allant évangéliser les sauvages et les premiers hommes marchant à l'aventure à travers la forêt sans fin. »

Québec, par ce temps où l'on modernise, où l'on a la fâcheuse manie de tout aligner, de tout niveler, de rendre monotone les villes les plus gaies, se révolte et veut conserver son aspect pittoresque (2).

Ces rues pavées atrocement, avec des trottoirs en bois coupés de précipices ; ces antiques portes vermoulues, aux ferrures grossièrement artistiques ; ces hôtels aux salles basses, enfumées ; ces grincements d'enseignes au nom ronflant ; ces mai-

---

(1) Deux batailles se sont livrées sur ces plaines d'Abraham ; la première le 13 septembre 1759, entre Wolf et Montcalm, perdue par les Français ; la seconde le 28 avril 1760 — la revanche — entre Murray et Levis, gagnée par les troupes françaises.

(2) Une lettre, de Québec, récente, affirme que le modernisme envahit de plus en plus la vieille Stadacona.

sons remontant à notre époque, ayant leur histoire transmise depuis bien des années ; ces portes massives terminant les longues rues : c'est là-bas au bord du Saint-Laurent, un peu de vieille Normandie, de vieux Perche, de vieux Berry et beaucoup de vieille France.

A peine êtes-vous à Québec, que vous devez aller faire un tour sur la Terrasse, promenade unique au monde.

Imaginez-vous une immense plate-forme d'environ sept cents mètres de long, d'une cinquantaine de mètres de largeur, surmontant le niveau du Saint-Laurent de prés de soixante-dix mètres et non loin de la citadelle qui la domine, tel un sphinx endormi ; à vos pieds, la ville basse pleine d'activité, le port et sa population grouillante ; des rues serpentant longuement et étroitement, laissent couler entre les maisons qui les bordent, le flot des matelots, des manœuvres, des marchands, qui se dérangent à peine pour laisser le « charretier » qui lance son « trotteur » à toute allure, effrayant le « bourgeois » « embarqué » dans sa « calèche ».

Plus en avant, le Saint-Laurent, large ici de douze kilomètres, sillonné en tous sens par les bateaux traversiers, les transatlantiques, les voiliers venant du golfe.

Au loin, pour compléter ce tableau féerique, s'étendent à perte de vue, derrière Lévis, le panorama magnifique des montagnes se perdant dans le ciel bleu.

Des kiosques à musique sont jetés çà et là ; des

canons, reliques vénérées, s'enterrent par endroits ; partout, le tout Québec se rencontre pour jouir de cet unique spectacle.

Québec, avec sa basilique, ses séminaires, ses monastères, ses hôpitaux ; avec l'Université Laval fondée en 1852 et portant le nom du premier évêque de la Nouvelle-France, Mgr de Montmorency-Laval, dont la bibliothèque comptant cent mille volumes, renferme des trésors ; dont les tableaux ornant les galeries sont signés Puget, Tintoret, Rubens ; dont le musée d'histoire naturelle rivalise avec ceux des Etats-Unis ; où les élèves apprennent à aimer la France en aimant le Canada.

Québec avec ses institutions scellées dans sa devise, « Je me souviens » ; avec ses sociétés savantes, ses journaux, n'est certainement plus aujourd'hui la ville principale du Canada ; mais pour tous ceux qui ont du sang français dans les veines, Québec est et restera la ville française par excellence, la ville où notre langue, nos souvenirs, nos traditions vivent avec le plus d'aisance : le siège de l'âme française en Amérique.

Québec est la capitale de la province, le centre des affaires administratives et le lieu de résidence du Lieutenant-gouverneur, fonctionnaire nommé par le Gouverneur-général en Conseil.

Comme chaque province (1), Québec a une assem-

---

(1) Les renseignements qui suivent sont extraits du livre d'Arthur Buies : *La Province de Quebec*, édité par le gouvernement provincial à l'occasion de l'Exposition de 1900.

blée législative composée de soixante-treize membres élus par les collèges électoraux, divisions représen-sentées par les membres du Conseil législatif pour Québec, et les Sénateurs pour Ottawa. Cette assemblée nommée pour cinq ans a plein pouvoir pour gérer ses propres affaires locales, pour disposer de ses revenus et passer toutes lois qui lui paraîtront nécessaires pour promouvoir ses intérêts, pourvu que cette loi ne vienne pas en conflit et ne soit pas incompatible avec la législation du parlement fédéral. Un Conseil législatif, composé de vingt-quatre membres nommés à vie par le Lieutenant-gouverneur en Conseil approuve ou repousse les projets de loi adoptés par l'Assemblée législative, les discute, en propose, en adopte sauf à les faire ratifier par l'Assemblée législative.

Tout projet de loi, approuvé par le Conseil législatif est présenté au Lieutenant-gouverneur, qui lui accorde sa sanction, lui donnant par cela même, force de loi.

Le gouvernement du Canada confédé consent à payer aux provinces un subside annuel de quatre francs par tête jusqu'à ce que la population atteignent 400.000 âmes.

Outre ce subside, chaque province reçoit annuellement pour l'administration, sur l'intérêt du montant de la dette octroyée quand elle ne l'a pas tout dépensé, une subvention.

La province nomme ses fonctionnaires pour l'administration de la justice, à l'exception des juges.

Sont régis par l'administration provinciale :

1° L'Education ;

2° Les asiles, hôpitaux, institutions et hospices de charité;

3° Les prisons communes, maisons de réforme;

4° Les institutions municipales ;

5° Les travaux et entreprises d'une nature locale;

6° La célébration du mariage ;

7° La propriété et les droits civils, l'administration de la justice y compris la création, le maintien et l'organisation des tribunaux ayant juridiction civile et criminelle, la juridiction en matière civile devant ces tribunaux et la nomination de magistrats et de juges de paix.

L'émigration et l'immigration sont soumises aux législatures locales et fédérales; mais les lois provinciales ne doivent pas être incompatibles avec celle de la Confédération.

Les provinces n'ont pas le droit d'organiser et de maintenir une force militaire ; de légiférer en dernier ressort; le gouvernement fédéral, en vertu de la Constitution, possédant le droit de veto.

Administrativement, la Province de Québec est divisée en :

73 comtés élisant un député.

24 divisions électorales, portant le nom de collèges électoraux, représentés par un Conseiller législatif, élu par le Lieutenant-gouverneur en Conseil;

21 districts judiciaires, circonscriptions d'enregistrement et en municipalités locales et paroissiales dont le nombre augmente avec la progression du pays.

Le comté est une fraction du territoire provincial

administré par un Conseil et au chef-lieu duquel se trouve une cour de circuit et un bureau d'enregistrement.

Le Conseil de comté est présidé par un préfet nommé annuellement par les maires des paroisses composant le comté.

La paroisse, fraction administrative et religieuse, est régie « canoniquement » d'abord et « civilement » ensuite.

Ce sont les curés de paroisses qui tiennent les registres de l'état-civil ; qui font la visite des écoles et l'examen des livres qui y sont en usage. Plusieurs paroisses forment une municipalité administrée par un Conseil composé de sept membres élus par les électeurs de la municipalité.

Les pouvoirs du maire et des échevins sont très étendus et n'ont de limites que l'incompatibilité avec les lois du pays.

Les impôts obligatoires sont : l'entretien de la municipalité et celui des écoles.

La municipalité est comme l'a dit avec juste raison M. Gailly de Taurines, « un petit Etat en miniature » qui a son Parlement ; son Conseil municipal qui délibère sur toutes les questions d'intérêt communal et son chef du pouvoir exécutif, qui est le Maire, élu par les Conseillers.

La commune n'a ni domaine, ni propriété. Toutes les terres de la commune appartiennent à la province ; donc pas de revenus.

Si nous laissons Québec et ses pittoresques points

de vue, ses environs, les chutes de Montmorency, le Cap Rouge, le lac Saint-Charles, Beauport, Charlesbourg, Sillery, Lorette et ses Hurons, où la brutalité s'allie au gigantesque, et que nous voulions gagner Montréal, plusieurs voies s'offrent à nous : par le Saint-Laurent ou par ses deux rives.

Le premier voyage, par la rive nord, aura des réminiscences de Suisse dans les environs de Lévis, puis nous permettra de traverser Trois-Rivières, Berthier, Joliette, Saint-Gérôme, villes étonnantes de vie; par le fleuve nous irons sur un de ces *steamboat* où le spectacle qui nous est offert vous oblige à rester sur le pont, nous traverserons l'immense lac Saint-Pierre, à l'extrémité ouest duquel se trouve Sorel, ville d'avenir, longerons les îles de Boucherville; mais si par le sud nous voulons arriver à Montréal, nous pénétrons dans la partie la plus riche de la province; Nicolet et son séminaire; Saint-Hyacinthe et son collège; Chambly et ses souvenirs historiques (1); chef-lieu d'un comté où le paysan canadien est réellement lui-même et, où, à tous les coins de route, le souvenir de la France est vivant, nous atteindrons Montréal, après avoir traversé le pont Victoria, long de quatre kilomètres, laissant à l'ouest Laprairie, les rapides de Lachine et la réserve sauvage de Caughnawaga.

De toutes les cités américaines, Montréal est certainement la plus intéressante et la plus attrayante

(1) A Chambly, un vieux fort français, grâce à M. J. O. Dion est conservé intact. Cet homme dévoué à notre histoire et à celle de son pays est une des plus belles figures du Canada-Français.

pour le touriste. Merveilleusement étalée sur une île que domine le Mont Royal, elle est située à l'intersection de l'Ottawa et du Saint-Laurent à 200 kilomètres des grands lacs.

La métropole canadienne prospère si vite que ses habitants eux-mêmes en sont étonnés.

Montréal au souvenir duquel sont associés les noms de Jacques Cartier; de Samuel Champlain; de Paul Chomodey, sieur de Maisonneuve; du chevalier de Calliéres; de Jeanne Mance; de Marguerite Bourgeoys; de Montgomery; de de Vaudreuil; de Lambert Closse; fut fondé en 1642.

La fondation de Ville-Marie installa à près de 500 kilomètres dans l'intérieur, un nouveau foyer de civilisation qui ne tarda pas à prendre un développement considérable. C'est le 18 mai 1642, trente et un ans après que Champlain y était venu, que de vaillants pionniers angevins sous les ordres de Paul Chomodey de Maisonneuve; de Montmagny, soldat vaillant; du père Vimont, apôtre saint; de deux femmes : de la Peltrie et Jeanne Mance, y abordèrent, à la pointe Saint-Charles.

Parkman, l'historien, dans son livre : *The Jesuits in North América*, raconte comme suit, les détails de la première nuit de Montréal: «Ils s'agenouillèrent dans un religieux silence au moment où l'hostie s'élevait, et, quand la cérémonie fut terminée, le prêtre (1), se retourna et leur adressa ces paroles : « — Vous êtes un grain de sénevé, qui va germer et

---

(1) Le Père Vimont, Supérieur des Jésuites à Québec.

grandir jusqu'à ce que ses rameaux ombragent la terre. Vous êtes peu nombreux, mais votre œuvre est celui de Dieu. Son sourire est sur vous, et vos enfants rempliront la contrée. »

« L'après-midi s'écoula ; le soleil sombra derrière les montagnes du Couchant, et la lumière fit place au crépuscule. Des lucioles voltigeaient dans la plaine assombrie. On s'en empara, et on les attacha à des fils en festons étincelants qu'on suspendit sur l'autel, où le Saint-Sacrement était resté exposé. Alors on planta les tentes, on alluma les feux de bivouac, on plaça les sentinelles, et chacun se retira pour dormir. Telle fut la nuit où naquit Montréal. »

Les débuts furent modestes. La ville consista d'abord en un fort composé de troncs d'arbres entourés d'une palissade de pierres amoncelées dans lequel de Maisonneuve et ses hommes s'établirent. Cet enclos, les colons arrivant en grand nombre, fut entouré de constructions nombreuses qui nécessitèrent le tracé de voies bien entretenues, l'élévation d'une église, d'une maison principale qui fut celle du Gouverneur ; d'une école, d'un hôpital.

L'industrie, au début, presque nulle, se développa dans la suite par la confection de tissus et par le trafic des fourrures. En 1830, la prospérité évidente s'affirma, prospérité qui ne permettait pas d'envisager le développement colossal que prendrait Ville-Marie un demi-siècle plus tard et son rôle prépondérant dans le Canada confédéré.

Montréal est aujourd'hui la métropole industrielle et commerciale du Canada, la plus belle et la plus riche cité.

A ses pieds, le Saint-Laurent, large de plus de trois kilomètres, coule majestueusement. Ses maisons s'étagent doucement jusqu'au mont Royal, parc magnifique dominant la ville, d'où la vue s'étend sur les riches villages de la région, sur les îles vertes perdues dans l'immense baie que forme le fleuve.

Situé au point terminus de la navigation interocéanique, Montréal possède de ce fait un avantage naturel très grand, c'est dans son port que s'opère le transbordement des exportations et des importations des immenses régions de l'ouest-canadien.

Le système de canaux qui la relie par les grands lacs, à Chicago et à Duluth, lui vaudra tôt ou tard le commerce, le transit de l'ouest américain. Montréal comptera alors parmi les centres commerciaux les plus importants du monde; ce sera un port plus important que New-York dont la population habitera, compacte, dans toute l'île.

Son port (1) déjà immense, prendra une extension considérable lorsque les travaux de creusement du chenal du Saint-Laurent seront terminés. Dès à présent les grands transatlantiques peuvent remonter le fleuve et venir sans difficulté s'accoster à quai, le niveau d'eau étant de près de dix mètres. Montréal est reliée à la rive sud par deux ponts dont le premier, le pont Victoria, a été inauguré en 1860 et le

---

(1) La distance de Montréal à Liverpool est de 2.685 milles; de Montréal au Havre est de 3.010 milles; tandis que la distance de New-York à Liverpool est de 3,095 milles; celle de New-York au Hâvre est de 3.228 milles; ces distances, en milles marins, comprennent l'itinéraire par le détroit de Belle-Isle.

second, traversant le Saint-Laurent en amont de la ville, est de construction récente.

Montréal est la tête de ligne de plusieurs grandes compagnies de chemins de fer. La ville compte 299,834 habitants (1), dont les deux tiers Canadiens-Français ; ce qui, dans le Nord-Amérique, constitue une population urbaine très dense.

Montréal n'est pas la ville des monuments historiques, elle en compte cependant quelques-uns, qui toutefois ne constituent pas une particularité suffisamment importante pour qu'on doive s'y arrêter au cours d'un aperçu rapide. L'université Laval lutte avec l'université Mac-Gill, protestante, fondée en 1827. C'est la ville américaine aux rues larges, tracées au cordeau, claires, où l'air et le soleil pénètrent librement.

Montréal n'a pas cessé, en ces dernières années surtout, de prendre un essor considérable (2), qui ne peut que s'accroître à mesure que le Canada se développera, que les lignes maritimes se multiplieront.

Avec la période de prospérité que traverse actuellement le Canada confédéré, l'avenir le plus brillant est ouvert à ce centre important : la porte de l'Ouest-canadien, ce futur grenier du monde.

---

(1) En comprenant les faubourgs : Saint-Henri, Sainte-Cunégonde qui représentent 52.104 habitants.

(2) Dans l'*Annuaire Statistique du Canada* de 1902 nous pouvons constater que Montréal, sans ses faubourgs, avait en 1871, 115,000 habitants ; en 1881, 155 238 habitants ; en 1891, 219.616 habitants.

Montréal est une ville de commerce, d'industrie, où l'exportation et l'importation règnent en maître ; où le « business » triomphe.

Le français et l'anglais y sont parlés simultanément, quoique notre langue y soit encore prépondérante, l'*Alliance Française* y a trouvé la situation de sa forteresse, au milieu de deux races, de deux civilisations, de deux religions, montrant ainsi par ses dévoués propagateurs, son but élevé qui permet de réunir tous les prénoms sous le nom propre qui centralise nos espérances : France.

Québec, Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Sorel, Trois-Rivières, Saint-Gérôme ; toutes ces villes échelonnées le long du Saint-Laurent, toutes ces cités perdues dans la terre rouge encore de sang de nos ancêtres, fournissent, au voyageur observateur, la preuve la plus absolue qu'une langue ne meurt pas lorsque l'énergie et la virilité de ceux qui en ont l'entretien sont forts ; la réponse la plus éloquente qu'il se puisse faire à ceux qui prétendent que la race française n'est pas colonisatrice.

ÉTAMPES. — IMP. HUMBERT-DROZ, RUE SAINT-MARS. — TÉLÉPHONE.

ALLIANCE FRANÇAISE

ASSOCIATION NATIONALE

Pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger

Approuvée par arrêté du Ministre de l'Intérieur en date du 24 janvier 1884
et reconnue établissement d'utilité publique
par décret du Président de la République en date du 23 octobre 1886

HONORÉE PAR L'INSTITUT DE FRANCE DU PRIX HUBERT DEBROUSSE

GRAND PRIX à l'Exposition Universelle de 1900

SIÈGE SOCIAL : 186, Boulevard Saint-Germain, 186

PARIS

L'**Alliance Française**, fondée en juillet 1883, compte aujourd'hui plus de trente mille adhérents, en France, dans les colonies et à l'étranger, sur tous les points du globe.

Elle a été approuvée par arrêté du Ministre de l'Intérieur en date du 24 janvier 1884.

Elle a été reconnue comme *établissement d'utilité publique* par décret du Président de la République en date du 23 octobre 1886.

But. — L'*Alliance Française* se propose :

1° Dans nos *colonies* et dans les *pays de protectorat* : de faire connaître et aimer notre langue car c'est là peut être le meilleur moyen de conquérir les indigènes, de faciliter avec eux les relations sociales et les rapports commerciaux, de prolonger au-delà des mers, par des annexions pacifiques, la race française, qui s'accroît trop lentement sur le continent;

2° Partout ailleurs, d'entrer en relations : — avec les *groupes de Français* établis à l'étranger, afin de maintenir parmi eux le culte de la langue nationale : — avec les *amis* de la langue et de la littérature françaises, quels que soient leur race, leur nationalité et leur culte, afin de resserrer les liens de sympathie littéraire et morale qui unissent la France aux autres peuples ; — de seconder, soit dans le Levant, soit dans les *contrées* encore *barbares*, les missionnaires français des divers cultes ou les maîtres laïques français, pour la fondation et l'entretien d'écoles enseignant la langue française.

Moyens d'action. — La fondation d'*écoles* et de cours d'adultes; des subventions accordées aux écoles qui existent déjà; l'introduction de cours de français dans les écoles qui en sont dépourvues;

La distribution de *récompenses* propres à assurer la fréquentation des écoles, à stimuler le zèle dee élèves, à honorer celui des maîtres et des bienfaiteurs de l'*Alliance* :

L'envoi de livres français aux *Bibliothèques* des écoles, cercles et comités des sociétée françaises, des Universités, etc. ;

Le recrutement de *professeurs* de français pour les établissements d'instruction à l'étranger ; l'organisation de *conférences*, etc. ;

La publication d'un *Bulletin* ;

Des cours de langue et littérature françaises pour les étrangers, professés au siège de l'*Alliance française* en juillet et août.

Caractère de l'œuvre. — Nationale par l'esprit et par le cœur, l'*Alliance française* doit l'être aussi par le nombre de ses adhérents. Elle a fixé assez bas le minimum de sa cotisation annuelle (6 francs) pour que *tous* puissent venir à elle, quelle que soient leur situation sociale et leur fortune.

Grâce à son *indépendance* de société privée, elle n'engage que sa responsabilité propre : elle peut agir avec efficacité et résolution.

Elle unit et rapproche, en France, tous les patriotes ; au dehors, tous ceux qui ont les regards tournés vers la France.

L'Alliance française s'adresse avec confiance aux hommes de bonne volonté de toutes les opinions, de tous les partis, à tous ceux qui aiment leur pays ou qui considèrent la France comme une seconde Patrie.

Adhésions — On devient :

Sociétaire annuel en versant une cotisation d'au moins 6 ou	10 fr.
Sociétaire perpétuel en versant..	180 fr.
Sociétaire fondateur en versant..	500 fr.
Sociétaire bienfaiteur en versant au m ins...........................	[illegible],000 fr.

Les femmes peuvent faire partie de l'Association.

S'adresser soit à M. L. Dufourmantelle, secrétaire-général, au siège social, 186, boulevard Saint-Germain, Paris, soit au délégué au président ou aux membres du Comité de la région qu'on habite.

Le Conseil d'administration accepte les réunions de personnes associées pour former une cotisation de **six** ou **dix francs**; toute souscription par association a droit au service gratuit du *Bulletin* à raison d'un numéro par somme annuelle de **six** ou **dix francs** souscrite.

ÉTAMPES. — IMP. HUMBERT-DROZ, 16, RUE ST-MARS — TÉLÉPH.